

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-768259

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

2701

Société :

Optique

A

Actif

Pensionné(e)

Autre :

DRISS

Nom & Prénom :

ZERHOUANE

Date de naissance :

01-03-1953

Adresse :

RUE BANAFSA 3 - 1 ALBANAFSA 3

RAY RAKA

Tél.:

06 96 80 18 43

Total des frais engagés :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mohamed ALLAOUI
Cardiologue
20, Rue France Ville - Oasis
Casa - Tel: 0522 98 07 06

Date de consultation :

26/10/2022

Age :

Nom et prénom du malade :

20 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Dépression, hypertension, Cardiologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicataire.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 22/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Djedid

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIBES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/10/98	(cons)		57	DR. MOHAMED CARDIOLOGIST Rue France Ville 20 Tel: 0522 98 07 00 CLINIQUE CARDIOLOGIC OASIS CONSULTATION VILLE OASIS Fax: 0522 98 07 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
pharmacie Des Clubs ESSAADOUNI Yasmine Rue Annasine- Beauséjour algeria- Tel: 0522 36 26 32	24/10/98	24.10.70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

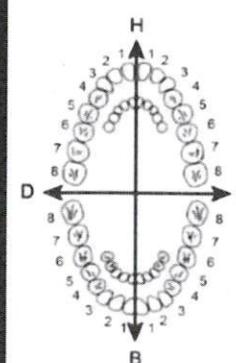
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle

Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique

Coro-Scanner / 128 barrettes

62110122

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI

CARDIOLOGUE

DES de Cardiologie
et

Pathologie Vasculaire
de la Faculté
de
Médecine de PARIS
Ancien Interne
des

Hôpitaux de NANCY

Membre de la Société
Française de Cardiologie

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
20 Rue de France Ville Oasis
Tél: 05 22 98 07 06 - Fax: 05 22 98 83 25

68.60 AV ZERNOAT DRSS.
Hepanate S.V. 1cp/15
83.00 Cardix S.V. 1/2 matin
93.00 ceds 20/1 velvater
113.50 Tononidil 20x2
112.50 VAT TANZ S.V. 10/18 Water
34.60x5 Lanlix 10: 1-1-1
24.60x7 Kcl S.V. 1-1-1
61.60x2 Calci de S.V. 1/1
405.00x2 UPERIO S.V. 101
350.00 Rexabau 15: 01.0
89.70 Cordarone 1/2 Water
93.00 VONAR 20 1/1
205.00 TANMIC 1CP/15 7 Jour
2440.70

Pharmacie Des Clubs
Dr ESSAADOUNI Yasmine
18 Rue Annasrine Beauséjour
Casablanca Tel: 0522 36 26 32

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
20 Rue de France Ville Oasis
Tél: 05 22 98 07 06 - Fax: 05 22 98 83 25

Dr. Mohamed ALLAOUI
Cardiologue
20 Rue de France Ville Oasis
Tél: 05 22 98 07 06

حيّانات

40 قرص

A consommer de

préférence avant fin : 06/2025

Lot n° Y175K

68,60 DH

Système de Gestion Qualité

Certifié ISO 9001:2015

PAR CERTIQUALITY

Produit Fabriqué par ESI srl
Via delle Industrie 1 Abbissola Marina (SV) ITALY esil.it
Importé et distribué par ESNA-HARM 7, Rue Abdellah Benjelloun - Maarif extension - Casablanca

28 Compris

LOT : 386
PER : FEV 2025
PPV : 89 DH 00

LOT 211263
EXP 04/2024
PPV 99.00 DH

49,60

ME,00

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Tavanic 500mg, cp pel b7
P.P.V : 205,00 DH

6 118001 080830

LOT : 221194
EXP 09/2025
PPV : 99,00DH

89,70

LOT 224158
EXP 15/24
PPV 350DH00

UPERIO® 50 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

6 118001 031719

UPERIO® 50 mg
Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
PPV : 405 DH

6 118001 031719

LOT 22002
PER FEV 26
PPV 610 H 60

PPU 24DH60

EXP 03/2025
LOT 22033 2

24DH60

EXP 03/2021
LOT 22033 2

POTASSIUM LAPROPHAN®

PPU 24DH60 EXP 03/2025
LOT 22033 2

PPU 24DH60 EXP 03/2025
LOT 22033 2

POTASSIUM LAPROPHAN®

POTASSIUM LAPROPHAN®

POTASSIUM LAPROPHAN®